

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 14

Le six Juillet deux mil vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 1 juin 2023

Etaient présents : GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, ALLEGRE Jean Marc Conseillers Délégués
PROVOST Eric – MOUILLER Annie – ROUCHON Dominique - CORNET-MONAT Béatrice- NERON Sylvie – CUISSET Betty

Etaient excusés : TRAVARD Patricia qui a donné pouvoir à GAUME Marie Françoise
GUICHERD Cyril qui a donné pouvoir à CUISSET Betty
BELOT Jean Luc qui a donné pouvoir à NERON Pascal
BASSOT Christine qui a donné pouvoir à NERON Sylvie
LASSAIGNE Sébastien

Secrétaire de séance : ROUCHON Dominique

OBJET : AVENANT N° 1 BAIL DE GRE A GRE LOCATION F1 BIS A MADAME PRAJOUX AMY

Madame le Maire explique au conseil municipal que le bail de gré à gré établi avec Madame BOUCHERY-PRAJOUX Amandine le 29 juillet 2016, (reconduit par tacite reconduction) pour le F1bis situé Le Bourg à Villemontais, comportait une erreur quant à l'article 4 : révision. En effet, il était stipulé que le montant du loyer sera révisé tous les ans au 1^{er} janvier de chaque année d'après la variation de l'indice INSEE du coût de la construction : moyenne des 4 derniers indices connus. Or, cet indice n'existe plus et est remplacé par l'indice de référence des loyers de l'INSEE (IRL). De plus, Madame BOUCHERY-PRAJOUX Amandine a effectué une demande de changement de nom et prénom, il convient donc de rectifier le bail.

Enfin, depuis la mise en place de l'adressage, l'adresse de l'appartement F1 bis est au 160, rue Antonin Vergiat 42155 VILLEMONTAIS

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire est à l'unanimité de ses membres :

- accepte l'avenant n° 1 du bail de gré à gré pour la location F1 bis à Madame PRAJOUX Amy.

- autorise Madame le Maire à signer cet avenant n° 1.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,

Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,

ROUCHON Dominique

Fait à Villemontais, 06 Juillet 2023.

Le Maire,

GAUME Marie Françoise

